

Rapport

Destinataires Hermann Scherrer, Fachspezialist Mobilität (BFE)
Silas Hobi, Fachspezialist Mobilität (BFE)

Auteur Stefan Burgener (SRTCE) / Alexandre Métrailler (SRTCE)

Copie à -

Date 24 mars 2017

« A l'école avec mon Rail-Check » : Projet pilote « Bike-Check »

1. Budget et contrat

- Budget initial total en 2014 : CHF 150'780.- (avec une participation de la Confédération : CHF 60'000.-) ;
- Contrat signé par les deux parties à la fin de l'année 2014 ;
- Budget additionnel total Bike-Check, avec mise en œuvre du projet comprise : CHF 188'520.- (avec une participation de la Confédération de CHF 75'000.-) ;
Contrat - avenant signé par les deux parties en fin 2016.

2. Partenaires du projet Bike-Check

- Confédération (KOMO) / Canton du Valais (SRTCE) / Ville de Sion ;
- Soutien technique par un mandataire : Citec Ingénieurs, Conseils SA ;
- Soutien technique par un mandataire : Nivalis (calculs pour les 2.5km) ;
- 5 magasins de vélos de la ville de Sion.

3. Objectifs du projet

- Développer un « bouquet mobilité » global pour les étudiants et apprentis dans le Canton du Valais, en complément du Rail-Check déjà existant ;
- Réduire la part modale de la voiture individuelle avec des modes de transport alternatifs ;
- Inciter à une mobilité durable les adultes de demain.

4. Périmètre

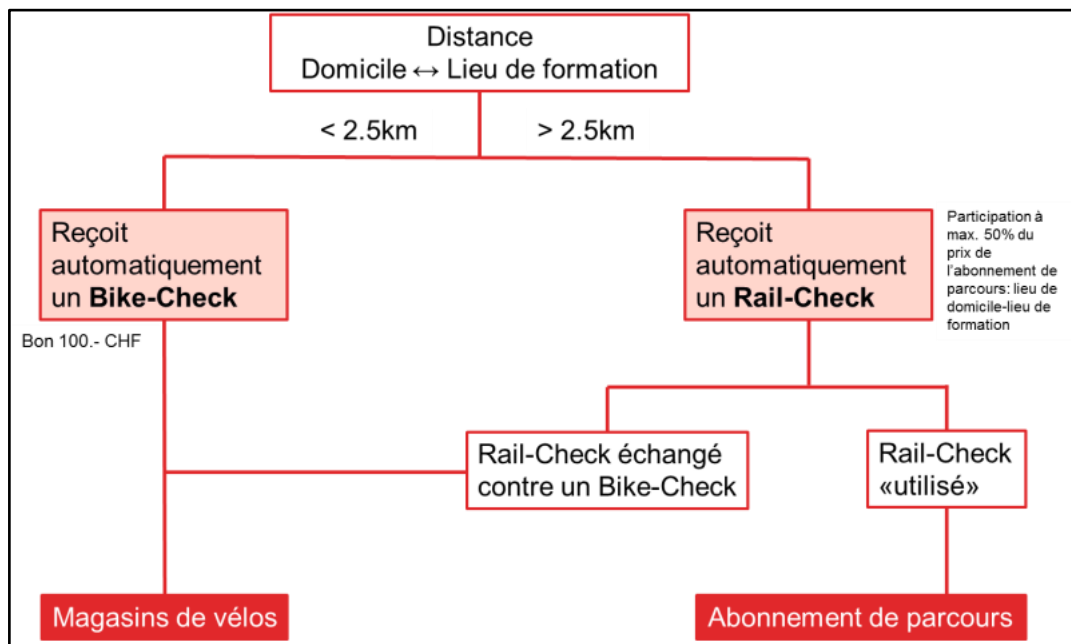
- 5 écoles pilotes de la ville de Sion, dont 2 collèges, 2 écoles professionnelles et 1 école de commerce et de culture générale (différentes catégories d'utilisateurs).

5. Etapes du projet

- Diagnostic : analyse des modes de transports et des habitudes de transport pour les étudiants et apprentis des écoles pilotes ;
- Sensibilisation des jeunes aux vélos électriques. Durant la semaine de la mobilité (2015), avec la participation des magasins de vélos de la ville de Sion, une journée de tests et d'essais gratuits de vélos électriques a été organisée ;
- Définition des critères et principes (règles d'attribution) du Bike-Check ;
- Analyse et estimation financière des coûts du bouquet mobilité et du potentiel Bike-Check ;
- Coordination avec le personnel du Rail-Check (le Rail-Check est un projet soutenu et mis en œuvre par le Département de l'économie et de la formation) ;
- Coordination avec magasins de vélos ;
- Mise en œuvre du Bike-Check durant le début de l'année scolaire 2016/2017 (validité du bon Bike-Check jusqu'au 31.12.2016) ;
- Suivi administratif ;
- Feedback et potentiels d'amélioration.

6. Principes de fonctionnement

- Attribution d'un Bike-Check ou d'un Rail-Check en fonction de la distance « domicile – lieu de formation » est schématisée ci-dessous.
- La notion de 2.5 km est définie dans le règlement concernant les modalités de prise en charge des frais de déplacement en transport public pour les apprentis et étudiants du secondaire du deuxième degré général du Canton du Valais (règlement du 06.06.2012).
- Le calcul pour savoir si l'étudiant ou l'apprenti habite à plus de 2.5km ou à moins de 2.5km est réalisé par Nivalis selon les listes transmises par les écoles.



- Financement actuel du Rail-Check : 50% parents, 25% Canton, 25% Commune de domicile ;
- Financement du projet pilote Bike-Check : Bon de CHF 100.-, dont CHF 15.- magasins de vélos partenaires, CHF 42.50 Canton du Valais, CHF 42.50 Ville de Sion.

7. Utilisation et retours - Statistiques

Total Bike-Check envoyés	694 (apprentis et étudiants)
Total Bike-Check encaissés	132 (40% apprentis et 60% étudiants)
Taux d'utilisation	19%

- Taux d'utilisation satisfaisant et encourageant pour une première année d'essai : 1 élève sur 5 a utilisé un Bike-Check ;
- Bonne répartition entre apprentis (40%) et étudiants (60%) ;
- Bonne répartition entre les 5 magasins de vélos ;
- Le total de Bike-Check envoyés (694) comprend :
 - 645 pour les élèves habitants à < 2.5km ;
 - 49 élèves habitants à > 2.5km et qui ont demandé d'échanger leur Rail-Check par un Bike-Check (sur un total de 6'716 Rail-Check envoyés dans ces écoles pilotes) ;
- Intérêt très faible des élèves pour échanger un Rail-Check contre un Bike-Check (élèves habitant à >2.5km). Moins 1% des élèves de >2.5km ont utilisé un Bike-Check.

8. Décisions

- Les résultats de la phase test 2016/2017 sont globalement bons et poussent le Canton du Valais, avec ses partenaires, à prolonger l'expérience « pilote » sur une nouvelle année scolaire (2017/2018) :
 - 5 mêmes écoles pilotes pour la Ville de Sion
Le renouvellement d'une année pour les 5 écoles pilotes de la ville de Sion permet d'analyser les effets de communication et d'habitudes ou les éventuels abus ;
 - 1 nouvelle école pilote dans le Haut-Valais à Visp.
L'intégration de Visp permet d'analyser l'impact sur plusieurs communes (Visp, Lalden, Baltschieder) et les procédures à mettre en place qui pourront être reconduites à l'échelle du Canton ;
- Le Bike-Check est proposé dorénavant uniquement aux élèves de moins de 2.5km afin de proposer un produit clair et complémentaire au Rail-Check (Bike-Check < 2.5km < Rail-Check) ;
- L'objectif à terme est d'instaurer le Bike-Check à l'ensemble de Canton du Valais et pas seulement à quelques écoles.

9. Potentiels d'amélioration et suite à donner

- Préparation et établissement des conventions entre le Canton du Valais et les communes ;
- Préparation et établissement des conventions entre le Canton du Valais et les magasins de vélos ;
- Développement et amélioration de la communication :
 - Intégration des informations sur les sites internet du Canton du Valais, des communes et des écoles pilotes ;
 - Intégration de partenaires pouvant promouvoir l'utilisation des vélos et du Bike-Check ;
- Envoi des Bike-Check plus tôt (si possible au début des vacances scolaires d'été.

Nous demeurons à disposition pour tout complément d'information.

Annexe Suivi financier : Final – Détails

Suivi financier : Final – Synthèse

Détail des heures par tarif- tableau de synthèse, CITEC Ingénieurs SA (mars 2014 à février 2017)